

LETTRE D'INFORMATION

JUIN 2016 - N° 07

des partenaires de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI)
pour les élus de la Corse

PPFENI
CORSE
Le Plan de Protection des Forêts
et des Espaces Naturels contre les Incendies.

Pour que vive la forêt

Le débroussaillage des zones habitées est une mesure de sécurité civile prioritaire et une obligation légale. Il ne doit pas être affaibli par l'interdiction de brûlage des déchets verts.

Dans notre numéro de novembre dernier, nous avons évoqué l'interdiction de brûler les végétaux à l'air libre et détaillé la réglementation qui encadre les dérogations liées aux obligations légales de débroussaillage. Ce nouveau numéro met en avant les actions menées par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) d'Ajaccio dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ARS et la DREAL en 2015 et menées au printemps 2016 dans la région ajaccienne. Les pistes évoquées ci-après par le CPIE vont plus loin que le seul traitement des obligations de débroussaillage

STOP AU BRÛLAGE DES DECHETS VERTS !

Des alternatives existent, telles que le compostage (pour l'herbe et les jeunes pousses), le dépôt en déchetterie ... ou le broyage.

Première option : La commune dispose d'une équipe et de matériel roulant de collecte des encombrants.

Le service testé ce printemps :

- ▶ L'équipe et le matériel roulant de la collecte des encombrants sont redéployés sur le ramassage des branchages. La commune communique un planning de tournées ou se déplace à la demande.
- ▶ Sont définis une zone de dépôt temporaire et des modalités d'accueil dans un fonctionnement assimilable à celui d'une déchetterie temporaire.
- ▶ La commune peut opter d'investir (si possible mutualiser entre communes voisines) dans un gros broyeur, (15 - 20 000 €) pour broyer des branches jusqu'à 15 cm de section.

Attention ! Le personnel affecté doit être dûment formé et soigneux (un clou dans la machine et il faut changer les fers)

- ▶ Les riverains sont encouragés à récupérer leurs copeaux de bois pour le jardin.
- ▶ La commune donne l'exemple : elle renonce à la pelouse arrosée tout l'été qui finira par jaunir et opte pour les copeaux épandus en couvre sol. Elle valorisera son engagement dans une pratique plus écologique.

L'alternative opérationnelle est de recourir aux prestations d'un professionnel équipé de bennes et broyeur quelques journées par an au printemps (compter 400 €/journée) qui se chargera de déposer les copeaux dans une station de compostage, de les réemployer dans ses propres chantiers d'aménagement paysager ou de les rendre aux riverains.

Deuxième option : broyer en porte à porte

Muni de notre broyeur plus petit (5 000 €) tracté, nous avons pris rendez-vous avec les riverains. C'est une opération plus laborieuse et coûteuse en main d'œuvre. D'un diamètre supérieur à 4 cm (selon le broyeur), les branches serviront à allumer la cheminée l'hiver prochain. Le riverain conserve la matière et on dispense des bons conseils pour le réemploi au jardin des copeaux de bois.

Le service s'est avéré peu efficace pour gérer le déchet, en revanche c'est une belle action pédagogique que nous sommes prêts à reconduire. Au porte à porte, l'un après l'autre, chaque foyer bénéficie d'un acte éducatif, de conseils horticoles et d'un diagnostic personnalisé de ses besoins et de ses marges de progrès.

Deux usages des copeaux sont en effet possibles au jardin

- **le paillage** : les copeaux sont directement étalés en couche de 5 cm d'épaisseur qui limite la pousse de mauvaises herbes et économise l'eau.

- **le compostage** : les copeaux sont intégrés aux déchets verts plus humides (épluchures, tontes de gazon...)

C'est le « co-produit » structurant nécessaire pour la réussite du compost.

La pratique ordinaire de nos administrés, faute de service adapté, est de brûler à l'air libre les déchets verts et déchets d'élagage et jeter les déchets fermentescibles avec les ordures ménagères. **Les déchets fermentescibles représentent au moins 30 % du poids de nos poubelles**, qui comme chacun sait débordent !

La qualité de l'air est lourdement impactée par ces brûlages.

A un coût de l'ordre 120 € la tonne mise en centre d'enfouissement technique (CET) nous payons pour transporter et enfouir de l'eau!...Généralisant toutes les nuisances dont personne ne veut.

Nous savons qu'il faut repenser **l'économie circulaire** de nos déchets ; pour les fermentescibles et les déchets verts, l'économie circulaire c'est le cycle naturel du carbone de la forêt, reproduit en tas dans un coin du jardin.

A l'échelle individuelle, du lotissement, du quartier ou hameau, partout où il y a une action de débroussaillage de zones habitées, il y a forcément un potentiel de traitement de fermentescibles sur place ; le foyer produit les déchets humides et la nature fournit le coproduit sec et structurant nécessaire à la réussite du compost.

N'hésitez pas à contacter le CPIE d'Ajaccio au 04.95.10.06.91 ou sur cpieajaccio@gmail.com et pour en savoir plus : <http://cpie-ajaccio.blogspot.fr>

L'expérience en images

A Afa,

Moins d'une semaine après la 1^{ère} annonce, les riverains ont largement répondu à l'appel ; collectés en porte à porte ou acheminés en autonomie, les déchets verts sont temporairement déposés sur un terrain communal, clos.

Rendez-vous est donné pour l'apport volontaire le samedi matin ; certains riverains sont bien équipés, d'autres moins.



La plupart repart volontiers avec les copeaux ; le CPIE d'Ajaccio a aussi fait le plein pour son potager. Composé essentiellement de bois, le matériau s'avère même esthétique.



Sur leur lit de copeaux, nos fraises ne craignent ni la chaleur, ni l'humidité.



A **Porticcio**, le tas brûle depuis des années, tout l'hiver. Les riverains n'en peuvent plus.

Les professionnels sur la place sont bien équipés, et la commune envisage une coopération avec le pépiniériste qui dispose de sa propre station de compostage.



Nous avons proposé un service en porte à porte avec notre matériel plus modeste et les ouvriers de notre chantier d'insertion. Les branches sont mises de côté pour la cheminée et le barbecue.

Nous avons invité du monde : services de l'État et des collectivités, riverains, associations, presse pour constater que... ça marche !



C'est fini ! Bilan entre partenaires. Comment poursuivre ?

Les copeaux pourraient avantageusement pailler les espaces verts communaux et surtout être employés en co produit des déchets fermentescibles; et l'expérience fait donc l'objet d'un article dans ce bulletin adressé aux maires !

Et pour en savoir plus...

Quelques rappels réglementaires :



[Plaquette Brûlage des végétaux](#)



[Plaquette Qualitair](#)



Pour retrouver toutes les informations pratiques, rendez-vous sur les sites :



Que faire de ses déchets verts ? Comment font-ils ailleurs ? Voyez quelques exemples :



[CD Ille & Vilaine](#)

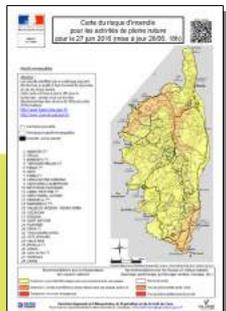


[CC du Bas-Chablais\(74\)](#)



[CD58](#)

Comme chaque année depuis deux ans, pendant la saison feux de forêt, la préfecture vous informe sur l'intensité du risque d'incendie. Celui-ci est calculé chaque soir pour le lendemain. La **carte du risque** est destinée à informer les personnes qui prévoient des activités de pleine nature ainsi que les entrepreneurs et agents des services municipaux qui envisagent des travaux en extérieur.



Vous recevez cette carte tous les jours par mail, merci de la diffuser le plus largement possible !

Nous rappelons que du 1^{er} juillet au 30 septembre tout feu est interdit

La RETROSPECTIVE



A la recherche d'une alternative au brûlage des déchets verts

CorseMatin 11 avril 2016

[En savoir plus...](#)



Particuliers, voici pourquoi vous ne pouvez pas brûler vos déchets verts

Nice Matin avril 2016

[En savoir plus...](#)



Legnu Vivu : la filière forêt-bois, une filière d'avenir fortement créatrice d'emplois

CNI 1^{er} mai 2016

[En savoir plus...](#)



La filière bois en Corse en quête d'une stratégie de valorisation

France3 ViaStella le 1^{er} mai 2016

[En savoir plus...](#)



Un broyeur plutôt que le feu pour les déchets verts

Corse Matin du 03 mai 2016 / page FB CAPA

[En savoir plus...](#)



Impressionnantes images satellite des incendies au Canada

Futura Environnement 9 mai 2016

[En savoir plus...](#)



Le réchauffement climatique fait verdifier la Terre

Futura-Sciences.com 9 mai 2016

[En savoir plus...](#)



L'action anti-feu de la réserve communale de sécurité civile de Corbara

CNI 18 mai 2016

[En savoir plus...](#)



L'été va débuter plus tôt à cause du dérèglement climatique

FuturaSciences.com 19 mai 2016

[En savoir plus...](#)



Grand-Ajaccio : le CPIE procède à une expérience de broyage des déchets verts

CorseMatin 31 mai 2016

[En savoir plus...](#)



Les arbres tempèrent le changement climatique, selon le CERN

Futura Environnement 31 mai 2016

[En savoir plus...](#)



Réunion fructueuse entre le SDIS 2B et les réserves communales de Haute-Corse

CNI du 16 juin 2016

[En savoir plus...](#)



A Furiani, le brûlage dirigé pour prévenir des incendies

Corse Matin 17 juin 2016

[En savoir plus...](#)